REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2005-003 DU 07 JANVIER 2005

Chargeant Monsieur Frédéric DOHOU
Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du
Tourisme de l'intérim de Monsieur Dorothé C.
SOSSA, Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOURVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Proclamation le 3 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er: Pour compter du lundi 10 janvier 2005, Monsieur Frédéric DOHOU, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme est chargé de l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pendant l'absence de Monsieur Dorothé C. SOSSA.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 Janvier 2005

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF 4 AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORB 1